

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET

Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**N° CP/2018/432 - 31060 - Autres actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion
Proposition de financement par le Département du Bas-Rhin
pour l'année 2018 des réductions tarifaires à caractère social
sur le réseau de transport interurbain de la CTBR organisé sur
le territoire du département du Bas-Rhin par la Région**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide du financement pour l'année 2018 par le Département du Bas-Rhin et la Région, pour la prise en charge par le Département du Bas-Rhin, des mesures à caractère social sur le réseau de transport interurbain, pour la prise en charge financière des bénéficiaires du RSA, des seniors de plus de 60 ans et les personnes à mobilité réduite ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Région, proposé en annexe à la présente délibération, qui propose la gratuité des déplacements des BRSA et une réduction du tarif pour les seniors de plus de 60 ans et les personnes à mobilité réduite ;
- autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1122135-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18